

Formation FG9 : Élaborer la paie des travailleurs handicapés en Esat

1 jour

Dernière modification le 7 novembre 2025

Présentation

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et ses décrets d'application ont transformé l'approche des revenus et des ressources disponibles pour les travailleurs handicapés en établissement et service d'aide par le travail (Esat).

Vous souhaitez maîtriser les modalités d'élaboration des paies des travailleurs handicapés.

Objectifs de la formation

Appliquer les dispositions réglementaires relatives à la rémunération des travailleurs handicapés

Améliorer les techniques d'élaboration des paies

Public

Chef comptable d'Esat, comptable d'Esat et technicien paie

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances de base en gestion de la paie.

Programme

ESAT

Définition d'un ESAT

Conditions pour travailler en ESAT

Statut du travailleur handicapé en ESAT

Détermination de la rémunération garantie

Rémunération directe

Aide au poste

Gestion des absences

Traitement des congés payés

Traitement des absences pour maladie, AT, maternité etc. y compris les temps partiels thérapeutiques

Traitement des autres absences (événements familiaux, non rémunérées etc.)

Etablissement du bulletin de paie en passant du « brut » au « net à payer »

Calcul des charges sociales et fiscales

Gestion de la sortie d'un TH de l'ESAT

Intégration au milieu ordinaire de travail

Mise à disposition (temps de travail, travail dominical ou jour férié)

Rupture et suspension du contrat (notification sortie en attente de la décision MDPH)

Documents de fin contrat

Bordereau d'aide au poste

Les plus de la formation



Méthode pédagogique active, expositive, ludique, interrogative, démonstrative.



Diaporama et support apprenant

Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- Élaborer la paie dans le respect de la CCN 66 - FG10
- Appliquer le droit social à la paie - DS15

Dates

En inter - Présentiel:

12 mars 2026 à Paris

8 octobre 2026 à Paris

En inter - Distanciel:

Pas de session prévue prochainement

Tarifs

En inter - Présentiel

Tarifs 2026

Adhérents

365 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

475 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02